

# Regards

## sur les difficultés économiques des ménages

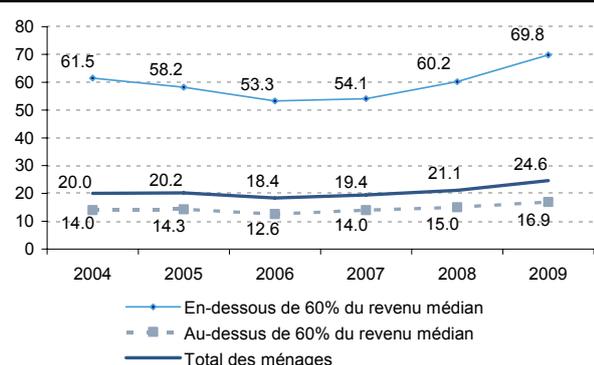
Paul ZAHLEN (STATEC)

Au Luxembourg, le taux de risque de pauvreté est passé de 13.5% en 2008 à 14.9% en 2009. D'autres indicateurs sociaux ont-ils évolué dans le même sens ? Dans la présente contribution, on s'attachera à présenter quelques indicateurs de « privation matérielle » calculés sur la base de l'enquête communautaire EU-SILC (European Survey on Income and Living Conditions) réalisée au Luxembourg sous la responsabilité du STATEC en collaboration avec le CEPS/INSTEAD. On se limitera à des indicateurs liés aux difficultés économiques, c'est-à-dire les difficultés à joindre les deux bouts, les arriérés de paiement, les difficultés à faire face à des dépenses imprévues, l'incapacité de s'offrir des vacances, les restrictions alimentaires et la perception de la charge du coût du logement.

### Un ménage sur quatre a des difficultés à joindre les deux bouts en fin de mois...

Au Luxembourg, 24.6% des ménages affirment avoir des difficultés à joindre les deux bouts à la fin du mois. Avec ce taux, le Luxembourg se situe largement en-dessous de la moyenne européenne (49.2%) et même très largement en-dessous de celle des nouveaux Etats membres (77.7%).

**Graphique 1: Ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts au Luxembourg, selon le statut de pauvreté, 2004-2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

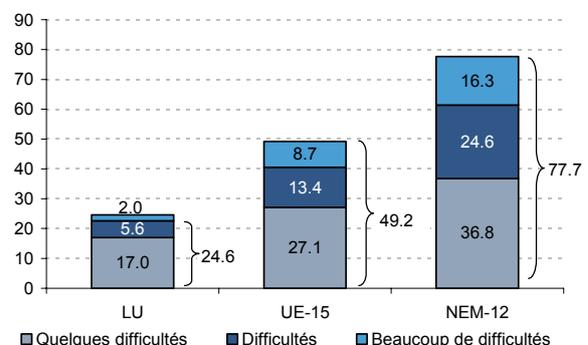
La difficulté de joindre les deux bouts est logiquement liée au niveau du revenu. On constate que le pourcentage des ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts atteint près de 70% pour les ménages considérés à risque de

pauvreté (c'est-à-dire dont le revenu se situe en-dessous de 60% du revenu médian).

### ... et le pourcentage des ménages ayant ces difficultés est en augmentation ...

Le pourcentage des ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts est en augmentation depuis 2006 (de 18.4% en 2006 à 24.6% en 2009) et cela plus particulièrement chez les ménages ayant des revenus se situant en-dessous du seuil de risque pauvreté (où il passe de 53.3% à 69.8%). Pour les ménages se situant au-dessus du seuil de pauvreté (60% du revenu médian), le pourcentage passe de 12.6% à 16.9%. A noter que dans l'UE-15 la progression est moindre. Au Luxembourg, l'écart entre 2006 et 2009 est de quelque 6 points de % (18.4% contre 24.6%), alors que dans l'UE-15 il n'est que de 2 points de % (47.5% en 2006 et 49.2% en 2009).

**Graphique 2: Ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts selon l'intensité au Luxembourg et en Europe, 2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

### ... l'intensité des difficultés à joindre les deux bouts étant cependant assez faible

Dans ce qui précède, on a agrégé les ménages affirmant avoir « beaucoup de difficultés », « des difficultés » et « quelques difficultés » à joindre les deux bouts. On doit noter que la part des ménages affirmant avoir « beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts » est très faible au Luxembourg (2.0%), alors que le pourcentage est de 8.7% dans l'UE-15 et de 16.3% en moyenne dans les nouveaux Etats membres.

## Regards 15-2011

mai 2011

**statec**  
LUXEMBOURG

## 2 Regards 15-2011 sur les difficultés économiques des ménages

Au Luxembourg, près de 70% de l'ensemble des ménages ayant des difficultés à joindre les bouts affirment n'avoir que « quelques difficultés », le reste, soit 30% ayant soit « des difficultés » ou « beaucoup de difficultés ». Dans l'UE-15, le pourcentage des ménages ayant seulement « quelques difficultés » n'est que de 55%. 45% ont « des difficultés » ou « beaucoup de difficultés ».

**Tableau 1: Difficultés des ménages à joindre les deux bouts selon le type de ménage au Luxembourg, 2009 (%)**

	Ménages joignant les deux bouts avec beaucoup de difficultés	Ménages joignant les deux bouts avec quelques difficultés	Ménages joignant les deux bouts avec quelques difficultés	Difficultés à joindre les deux bouts (total)
Personne seule	3.5	5.3	13.6	22.4
Parent seul avec enfants dépendants	7.3	14.8	34.7	56.8
Deux adultes	0.8	4.0	9.9	14.7
Ménages sans enfants dépendants	1.9	3.9	12.4	18.2
Ménages avec enfants dépendants	2.1	6.9	20.7	29.7
Ensemble des ménages	2.0	5.6	17.0	24.6

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

### Les ménages monoparentaux les plus touchés

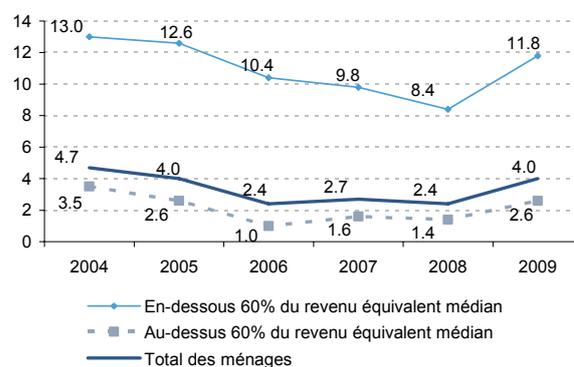
Les difficultés à joindre les deux bouts sont plus répandues parmi les familles avec enfants (30% de ces ménages) que parmi les familles sans enfants (18% de ces ménages). Les parents seuls avec enfants dépendants sont les plus touchés. Près de 60% de l'ensemble des ménages monoparentaux ont des difficultés à joindre les deux bouts. Par ailleurs l'intensité de ces difficultés est assez importante pour ces ménages : 7.3% des ménages monoparentaux ont « beaucoup de difficultés », alors que pour l'ensemble des ménages la part de cette catégorie n'est que de 2%. Là-encore le niveau de revenu joue un rôle important. Si 85% des ménages monoparentaux dont le revenu se situe en-dessous du seuil de pauvreté (60% du revenu médian) ont ces difficultés, ce n'est que le cas pour 25% des ménages monoparentaux se situant au-dessus du seuil.

### Les arriérés de paiement : un phénomène en augmentation en 2009 ...

Selon l'enquête EU SILC, la part des ménages ayant des arriérés de paiement [remboursement hypothécaire ou de loyer, factures courantes (gaz, électricité, eau) ou achats à tempérament] passe de 2.4% en 2008 à 4.0% en 2009.

L'augmentation est assez importante pour les ménages dont le revenu se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté (60% du revenu médian) en passant de 8.4% à 11.8%. Mais les ménages dont le revenu se situe au-dessus de ce seuil sont également concernés (1.4% en 2008 et 2.6% en 2009).

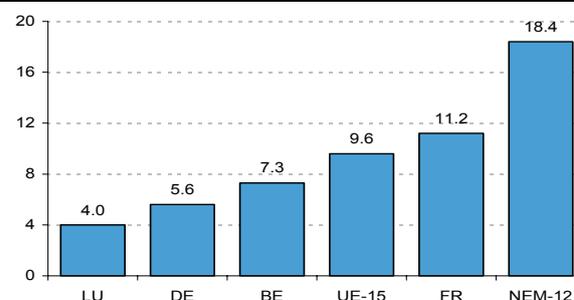
**Graphique 3: Ménages ayant des arriérés de paiement au Luxembourg, selon le statut de pauvreté, 2004-2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

N.B.: arriérés = arriérés sur remboursement hypothécaire ou de loyer, ou factures courantes (gaz, électricité, eau) ou achats à tempérament

**Graphique 4: Ménages ayant des arriérés de paiement, 2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

Malgré cette augmentation, le Luxembourg reste le pays européen où la part des ménages ayant des arriérés de paiement est la plus faible : 4.0% dans notre pays, contre 9.6% dans l'UE-15 en moyenne et 18.4% dans les nouveaux Etats membres

**Tableau 2: Ménages ayant des arriérés de paiement selon le type d'arriérés et selon le statut de pauvreté au Luxembourg et en Europe, 2009 (%)**

	En-dessous de 60% du revenu médian	Au-dessus de 60% du revenu médian	Total des ménages
Hypothèque ou loyer			
UE-15	9.0	2.8	3.8
NEM-12	3.3	1.9	2.2
<b>LU</b>	<b>6.6</b>	<b>1.2</b>	<b>2.0</b>
Achats à tempérament ou autres remboursements (non immobiliers)			
UE-15	5.2	2.7	3.1
NEM-12	5.4	3.9	4.2
<b>LU</b>	<b>5.0</b>	<b>1.5</b>	<b>2.0</b>
Factures courantes (gaz, électricité, eau)			
UE-15	15.8	4.9	6.6
NEM-12	31.2	13.5	16.6
<b>LU</b>	<b>9.0</b>	<b>1.2</b>	<b>2.3</b>

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

### ... et un fossé assez large entre les ménages 'pauvres' et 'non-pauvres'

On a déjà dit que la proportion des ménages affirmant avoir des arriérés de paiement est plus faible au Luxembourg que dans les autres pays

européens. Néanmoins le tableau 3 consacré aux différents types d'arriérés permet de nuancer cette image. Les ménages dont le revenu se situe au-dessus du seuil de risque de pauvreté sont assez peu touchés : 1.2% à 1.5% ont des arriérés. On remarque néanmoins que pour les ménages à risque de pauvreté (revenu en-dessous de 60% du revenu médian) les taux se rapprochent du niveau de l'UE : 5.0% des ménages 'pauvres' luxembourgeois ont des arriérés sur les achats à tempérament (5.2% et 5.4% dans l'UE-15, resp. dans les NEM-12) ; 6.6% de ces ménages 'pauvres' ont des arriérés sur les hypothèques ou le loyer au Luxembourg (9.0% dans l'UE-15 et seulement 3.3% dans les NEM-12)

### 25% des ménages luxembourgeois ont des difficultés à faire face à des dépenses imprévues ...

La proportion des ménages déclarant avoir des difficultés à faire face à des dépenses imprévues est comparable à celle des ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts, soit un quart des ménages. Comme pour les autres indicateurs de difficultés économiques on note une augmentation entre 2008 et 2009 : le taux des ménages ayant des difficultés à faire face à des dépenses imprévues est passé de 19.6% à 25.4%. Avec ce taux, le Luxembourg se situe un peu en-dessous de la moyenne de l'UE-15 (31.4%).

**Tableau 3: Ménages ayant des difficultés à faire face à des dépenses imprévues selon le statut de pauvreté au Luxembourg et en Europe, 2009 (%)**

	60% du revenu médian	Au-dessus de 60% du revenu médian	Total des ménages
UE-15	62.1	25.5	31.4
NEM-12	76.6	43.6	49.3
<b>LU</b>	<b>65.1</b>	<b>18.5</b>	<b>25.4</b>

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

On remarque néanmoins que les ménages dont le revenu se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté sont beaucoup plus concernés : au Luxembourg, 65.1% de ces ménages ont des difficultés à faire face à des dépenses imprévues. Le Luxembourg dépasse même la moyenne de l'UE-15 (62.1%) pour ce type de ménages.

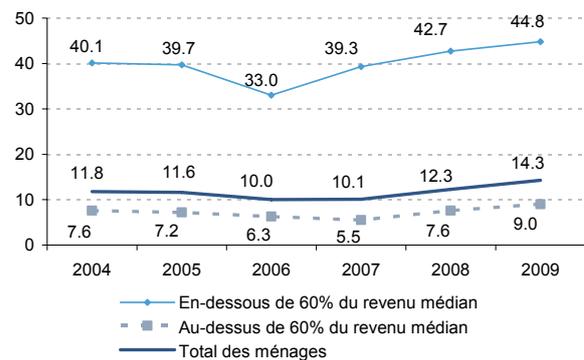
La part des ménages ne pouvant pas se payer une semaine de vacances loin du domicile passe de 10% en 2006 à 14% en 2009

Les ménages devant se priver de vacances est donc en augmentation. Sans surprise, ce sont les ménages à risque de pauvreté qui sont concernés le plus par cette privation : en 2009, 45% des ménages dont le revenu se situe en-dessous de 60% du revenu médian ne peuvent s'offrir des

vacances loin du domicile, alors que c'est le cas pour seulement 9% des ménages 'non-pauvres'.

Néanmoins, les ménages luxembourgeois s'en tirent mieux que leurs homologues européens en moyenne. Le taux pour les 'non-pauvres' privés de vacances atteint 24.8% dans l'UE-15 et 54.4% dans les nouveaux Etats-membres (contre 9% au Luxembourg). Pour les ménages 'pauvres' les taux sont de 62.0% dans l'UE-15, de 88.2% dans les NEM-12 et de 44.8% au Luxembourg.

**Graphique 5: Ménages au Luxembourg dans l'incapacité à se payer une semaine de vacances loin du domicile selon le statut de pauvreté, 2004-2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

**Tableau 4: Ménages au Luxembourg et en Europe dans l'incapacité à se payer une semaine de vacances loin du domicile, 2009(%)**

	En-dessous de 60% du revenu médian	Au-dessus de 60% du revenu médian	Total des ménages
UE-15	62.0	24.8	30.8
NEM-12	88.2	54.4	60.2
<b>LU</b>	<b>44.8</b>	<b>9.0</b>	<b>14.3</b>

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

### Très peu de ménages sont confrontés à des restrictions alimentaires

Seulement 1.3% des ménages luxembourgeois affirment qu'ils sont dans l'incapacité de s'offrir un repas comportant de la viande, du poulet ou du poisson (ou un équivalent végétarien) un jour sur deux. Avec le Danemark et les Pays-Bas (respectivement 1.5% et 1.6%), le Luxembourg est le pays le mieux situé dans l'UE. Dans l'UE-15 il y a 5.7% de ménages s'imposant des restrictions alimentaires et dans les nouveaux Etats membres 20.4%. Logiquement les ménages à risque de pauvreté (en-dessous de 60% du revenu médian) sont plus concernés que les ménages 'non-pauvres' : 5.6% contre 0.6% au Luxembourg. Mais même les ménages à risque de pauvreté luxembourgeois se situent favorablement dans la comparaison européenne: 5.6% des ménages 'pauvres' au Luxembourg contre 15.9% dans l'UE-15 et même 41.8% dans les nouveaux Etats membres qui se restreignent au niveau alimentaire.

## 4 Regards 15-2011 sur les difficultés économiques des ménages

**Tableau 5: Ménages dans l'incapacité à s'offrir un repas comportant de la viande, du poulet ou du poisson (ou un équivalent végétarien) un jour sur deux, 2009 (%)**

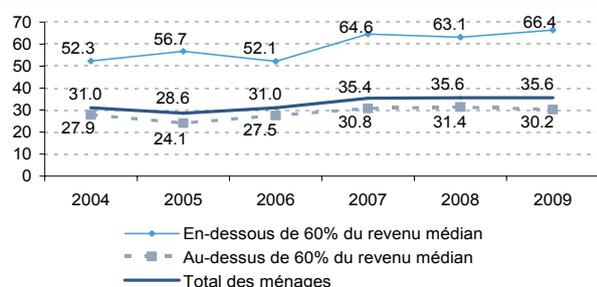
	En-dessous 60% du revenu équivalent médian	Au-dessus 60% du revenu équivalent médian	Total des ménages
UE-15	15.9	3.7	5.7
NEM-12	41.8	16.0	20.4
BE	16.1	2.7	4.6
DE	29.9	5.5	9.3
FR	20.1	5.1	7.0
LU	<b>5.6</b>	<b>0.6</b>	<b>1.3</b>

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

Les charges financières liées au coût total du logement sont considérées comme lourdes par plus du tiers des ménages au Luxembourg ...

Au Luxembourg, 35.6% des ménages considèrent les charges liées au coût du logement comme lourdes. La tendance est plutôt à la hausse entre 2005 et 2007 (de 28.6% en 2005 à 35.4% en 2007), mais semble se stabiliser depuis. Comme pour les autres indicateurs concernant les difficultés économiques, les ménages à risque de pauvreté (en-dessous de 60% du revenu médian) sont évidemment largement plus nombreux que les 'non-pauvres' à mentionner la lourdeur de cette charge : 66.4% pour les ménages 'pauvres', contre 30.2% pour les 'non-pauvres'.

**Graphique 6: Ménages au Luxembourg considérant que la charge liée au coût total du logement est lourde, selon le statut de pauvreté, 2004-2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

... et, dans ce domaine, les ménages au Luxembourg sont moins bien positionnés que les ménages européens en moyenne. Pour de nombreux indicateurs de difficultés économiques pris en considération ci-dessus, le Luxembourg est mieux positionné que l'UE-15 en moyenne. Ce n'est pas le cas pour la perception de la lourdeur de la charge du coût du logement : 31.7% des ménages dans l'UE-15 contre 35.6% au Luxembourg affirment que la charge du coût du logement est lourde. Ce sont plus particulièrement les ménages 'pauvres' (dont le revenu se situe en-dessous de 60% du revenu médian équivalent) qui ressentent cette charge : 66.4% de ces ménages au Luxembourg considèrent que la charge liée au

coût du logement est lourde alors que ce taux n'est que de 48.7% dans l'UE-15 pour les ménages 'pauvres'.

**Tableau 6: Ménages considérant que la charge liée au coût total du logement est lourde, selon le statut de pauvreté, 2009 (%)**

	En-dessous de 60% du revenu médian	Au-dessus de 60% du revenu médian	Total des ménages
UE-15	48.7	28.4	31.7
NEM-12	54.0	32.4	36.1
LU	<b>66.4</b>	<b>30.2</b>	<b>35.6</b>

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

Il convient d'ajouter que, dans ce domaine aussi, les ménages avec enfants et particulièrement les ménages monoparentaux expriment le plus de difficultés. A titre d'exemple, au Luxembourg 29.0% des personnes vivant seules disent avoir de lourdes charges de logement. Pour les parents seuls avec enfants dépendants, cette part passe à 57.3%. D'ailleurs, contrairement aux autres types de famille, l'écart par rapport à la moyenne européenne est important (45.3% en moyenne dans l'UE-15).

**Tableau 7: Ménages considérant que la charge liée au coût total du logement est lourde, selon le type de ménage, 2009 (%)**

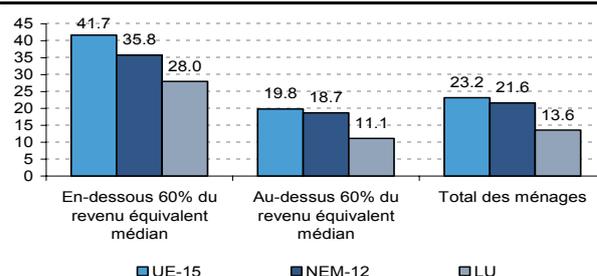
	Parent seul		Ménages Deux sans enfants		Ménages avec enfants		Total
	Personne seule	avec enfants dépendants	adultes	dépendants	dépendants	dépendants	
UE-15	26.5	45.3	22.9	27.1	36.4	31.7	
LU	<b>29.0</b>	<b>57.3</b>	<b>25.6</b>	<b>27.5</b>	<b>41.9</b>	<b>35.6</b>	

Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS), EUROSTAT

Mais la part du coût réel du logement dans le revenu disponible des ménages se situe en-dessous de la moyenne européenne

La part du coût du logement dans le revenu disponible des ménages au Luxembourg se situe, avec 13.6%, largement en-dessous de la moyenne européenne (23.2% dans l'UE-15). Pour les ménages 'pauvres' (en-dessous de 60% du revenu médian) la part du coût du logement passe à 28%, mais continue à se situer assez loin du niveau européen (41.7% dans l'UE-15).

**Graphique 7: Part du coût du logement dans le revenu disponible des ménages, selon le statut de pauvreté, 2009 (%)**



Source: EU-SILC (STATEC en collab. avec le CEPS)

Service central de la statistique et des études économiques  
B.P. 304 L-2013 Luxembourg E-mail: [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu)  
Tél. 247-84219 Fax 46 42 89 Internet: [www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)

Pour en savoir plus:  
Paul ZAHLEN

Tél. 247-84384 E-mail: [paul.zahlen@statec.etat.lu](mailto:paul.zahlen@statec.etat.lu)

Pour plus d'informations concernant la question de la pauvreté et de l'exclusion, voir le « Rapport Travail et Cohésion sociale » du STATEC Cahier économique n° 111 <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/index.html>